

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE MÉGANTIC
MRC DES APPALACHES
MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY**

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de Beaulac-Garthby, dans le Comté de Mégantic, de la Municipalité régionale de Comté des Appalaches tenue mercredi 1 novembre 2023, Centre des Loisirs situé au 3 rue St-François à Beaulac-Garthby à 14h00 minute, à laquelle sont présents :

Siège #1 - Johane Patenaude
Siège #2 - Jean-Guy Levasseur
Siège #3 - Lise Bernier
Siège #5 - France Jutras

Est/sont absents:

Siège #4 - Christina Pinard
Siège #6 - Manon Jolin

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gilles Drolet. Monsieur Claude Lebel, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Beaulac-Garthby, assiste à la réunion et agit à titre de secrétaire de celle-ci. Madame Karine Rouleau assiste également à la présente séance à titre de secrétaire administrative.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire Gilles Drolet constate le quorum. La séance est ouverte par le mot de bienvenue de monsieur Drolet adressé à tous les conseillers(ères) et personnes présentes. La convocation a été faite selon les dispositions du code municipal et dans les délais prescrits par celui-ci.

23-11-7997

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - Demande d'aide financière - Façonner la signature de Beaulac-Garthby: Les oiseaux

4 - Achat d'un équipement d'entretien pour les parcs et les endroits restreints

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS CI-HAUTS MENTIONNÉS
UNIQUEMENT

6 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Mme France Jutras
Appuyée par Mme Johane Patenaude

Il est résolu,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le maire, M. Gilles Drolet, appelle au vote.

Ont voté en faveur:

Ont voté contre:

Johane Patenaude
Lise Bernier
Jean-Guy Levasseur
France Jutras

En faveur: 4
Contre: 0

Adoptée à l'unanimité

23-11-7998

**3 - Demande d'aide financière - Façonner la signature de Beaulac-Garthby:
Les oiseaux**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Beaulac-Garthby est appelée à devenir un site d'observation ornithologique régional;

CONSIDÉRANT l'avancée du projet Sentier des oiseaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit poursuivre le projet en pourvoyant des nichoirs, gîtes et différents équipements pour accomplir la suite du projet déjà supporté par la MRC;

Sur proposition de Mme Lise Bernier
Appuyé par Mme France Jutras

Il est résolu,

QUE la municipalité de Beaulac-Garthby dépose une nouvelle demande d'aide financière auprès de la MRC des Appalaches dans le programme d'aide « Soutien à la compétence de développement local et régional » (FRR volet 2) au montant de 69 500\$.

QUE le directeur général secrétaire-trésorier en la personne de Claude Lebel soit autorisé à signer et à déposer la demande d'aide financière à cet effet.

Le maire, M. Gilles Drolet, appelle au vote.

Ont voté en faveur:

Ont voté contre:

Johane Patenaude
Jean-Guy Levasseur
Lise Bernier
France Jutras

En faveur: 4
Contre: 0

Adoptée à l'unanimité

23-11-7999

4 - Achat d'un équipement d'entretien pour les parcs et les endroits restreints

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une subvention de 100 000\$ de la MRC des Appalaches dans le but de prolonger l'utilisation du Parc Bellerive sur 4 saisons;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire les sentiers, les aires de stationnement ainsi que les accès aux bâtiments doivent être dégagés durant la saison hivernale;

CONSIDÉRANT QU'un seul un type d'équipement peut servir à cette fin;

CONSIDÉRANT QUE le gestionnaire des travaux publics a effectué une recherche sur plusieurs véhicules de type tous terrains et qu'il a émis une recommandation favorable envers l'un d'eux;

Sur proposition de Mme Lise Bernier
Appuyé par Mme France Jutras

Il est résolu,

QUE la municipalité fasse l'acquisition d'un véhicule Kubota usagé 2022 du modèle RTV-X1100 équipé d'une grappe à géométrie variable et d'un épandeur d'abrasif au montant 43 500\$ plus taxes.

Le maire, M. Gilles Drolet, appelle au vote.

Ont voté en faveur:

Ont voté contre:

Johane Patenaude
Jean-Guy Levasseur
Lise Bernier
France Jutras

En faveur: 4

Contre: 0

Adoptée à l'unanimité

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS CI-HAUTS MENTIONNÉS UNIQUEMENT

Le maire et les conseillers répondent aux questions des citoyens présents.

23-11-8000

6 - LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de Mme France Jutras, appuyé par Mme Johane Patenaude il est résolu de lever la séance à 14h11.

Le maire, M. Gilles Drolet, appelle au vote.

Ont voté en faveur:

Ont voté contre:

Johane Patenaude
Jean-Guy Levasseur
Lise Bernier
France Jutras

En faveur: 4
Contre: 0

Adoptée à l'unanimité

Gilles Drolet
Maire

Claude Lebel
Directeur général, greffier-trésorier

Je, Gilles Drolet, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

4639